



Fiche 2056f / version 07 / 06.2018

DISPOCRYL

Intérieur

Produit Peinture à grand rendement, mate, ayant un bon pouvoir couvrant pour murs et plafonds. Bonne résistance au nettoyage et au jaunissement.

Pour les surfaces de peintures à l'intérieur exposées aux attaques des champignons, nous recommandons une enduction protégeant le film contre les moisissures et les champignons: MONOFLEX TOP FS-PROTECT ou notre système de protection contre les moisissures FAKOLITH.

En règle générale, une protection de film suffisante est seulement obtenue par une application en deux couches. Les influences fortement alcalines affaiblissent l'efficacité de la conservation du film.

Etiquette environnementale et Minergie

Etiquette environnementale: Classe B
Remplit les critères d'exigence de Minergie-Eco.
Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous stiftungfarbe.org

Domaine d'application

Universel à l'intérieur d'immeubles d'habitation et bâtiments industriels.

Caractéristiques techniques/ valeurs d'essai

Liant de base	Dispersion de copolymère
Pigment de base	Dioxyde de titane rutile
Consommation	Env. 200 g/m ² par couche sur un fond lisse, en fonction de la nature du support et du mode d'application
Dilution	Eau
Masse volumique	1,6 kg/l
Teneur en corps solides	Env. 63%
Teneur en solvants (COV-CH) (COV-EU)	Teinte blanc 0%, non soumis à la taxe COV Valeur limite d'après EG 42/2004 (Cat. A/c): 30 g/l (2010) Ce produit contient 0,0 g/l (COV).
Consistance	Thixotrope
DIN EN 13300	Résistance au nettoyage humide, classe 2 Rapport de contraste (pouvoir couvrant), classe 2/7,5 m ² /l
Degré de brillance	Mat
Forme de livraison	
Teinte/teintage	Blanc et RAL 9010; sur demande, également teinté dans la gamme pastel (livraison de teintes vives uniquement dans la qualité MONOFLEX TOP ou AQUATEX Optima Plus. Teintage possible avec AQUAPINT colorant et pâtes universelles de teintage jusqu'à max. 3% (sous réserve de compatibilité).
Conditionnement	Bidon plastique de 20 kg net
Stockage	Au moins 18 mois en emballage d'origine bien fermé. Voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

Mise en œuvre

Support Le support doit être propre, sec, porteur et dégraissé.

Observer les fiches techniques de l'ASEPP/GTK et les directives ASEPP/BFS. Il est également recommandé de se reporter aux textes individuels de la Check-list KABE et les brochures techniques KABE ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.

En cas de corrections, réparations ou retouches sur la surface, même si le matériau de revêtement d'origine est utilisé, il est inévitable que les points de réparation se remarquent (BFS 25).

En raison d'alcalinité très différente, d'un pouvoir absorbant inégal ou de supports de différents types, etc., la formation de taches, respectivement des différences de couleur dans le revêtement peuvent se produire.

Couche de fond En cas de supports fortement absorbants ou des surfaces farineuses, il est recommandé d'appliquer un apprêt avec BUGOFLEX Aquafix fond pénétrant, BUGOFLEX fond d'accrochage aux solvants pigmenté ou BUGOFLEX fond pénétrant aux solvants incolore. Procéder à des essais préliminaires.

Mode d'application Au pinceau, au rouleau ou au pistolet (y compris pistolet Airless)

Dilution Diluer à l'eau
1^{ère} couche entre 5 – 10% d'eau
2^{ème} couche entre – 5% d'eau

Séchage

- En règle générale recouvrable après 8 – 12 heures
- Dépend de l'humidité de l'air, la température de l'objet et l'épaisseur de la couche

Remarques particulières Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau.

Données de sécurité

Mesures de précaution Respecter les directives de sécurité de la SUVA ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur la fiche des données de sécurité ainsi que dans notre brochure consacrée à la sécurité et à l'environnement (au besoin la réclamer).

Recyclage KABE Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Elimination Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche technique est révisée périodiquement. En cas de doute, notre département de vente interne se fera un plaisir de vous renseigner sur la validité de cette documentation.

